

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

---

**COMMUNE DE BAGNES**  
**Enquête publique**

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

M. Paul-Claude et Mme Anny Besse par le bureau d'architecture Lorianne Maret pour la construction d'un bûcher sur la parcelle n° 21352, folio n° 32 (31), zone mayen, lieu-dit Les Plans aux Mayens de Sarreyer, coord. 2586064/1101998

M. Spieler Bernhard par le bureau d'architecture Pierre Steiner SA pour la démolition du chalet existant, la construction de deux habitations avec parking souterrain et la création de forages géothermiques sur les parcelles n° 3298 et 3299, folio n° 145, zone T3, lieu-dit La Prétaire à Verbier, coord. 2584000/1105770 (Projet selon art. 41c de l'OEaux)

Mme Marie Danielle Fellay pour la transformation d'un mayen sur la parcelle n° 35956, folio n° 76, zone mayen, à Bonatchiesse, coord. 2591465/1096680

M. François Carron par le bureau d'architecture Fima SA pour la rénovation et l'agrandissement d'un mayen sur la parcelle n° 16175, folio n° 25, zone mayen, lieu-dit le Bougne à Verbier, coord. 2582015/1105270

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble VS, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, uniquement sur rendez-vous.

L'Administration communale  
Service des constructions

---

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.